

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DFFI	Date	24 octobre 2025
Numéro	25.404	Heure	16h27

Auteur-e(-s) : Membres libéraux-radicaux de la commission Éducation
Titre : Examen final de culture générale, écrit ou oral ?
Contenu : Suite à la réforme de la culture générale dans la formation professionnelle menée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2026), qui laisse le choix aux cantons entre un examen final écrit ou oral en culture générale pour l'obtention du CFC, quelle est l'option choisie et confirmée par le Conseil d'État pour son application ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Claudine Geiser		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Corinne Schaffner	Caroline Juillerat	Christophe Peter
Vincent Martinez		